

**LISTE DES DELIBERATIONS  
SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales

-----  
**Séance du 23 février 2023**  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le 23 février à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, M. VERGNAUD, M. BOUREL, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEWZYK, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ

Absents excusés : Mme SIMON (pouvoir à M. KASPAR), Mme RICHARDSON (pouvoir à Mme NAZE), M. PÉANNE (pouvoir à M. LOISEAU), Mme ROLLOT (pouvoir à Mme AUTRET), M. HERVÉ (pouvoir à M. ALLUIN)

Absents : M. BRIET, M. BOULLEAU, Mme EL HAOUCHI

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Date de convocation : 17 février 2023

Date d'affichage : 28 février 2023

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2023	Unanimité
2023.011	Étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc agrivoltaïque par la Sté VENTELYS ENERGIES PARTAGEES	20 pour et 6 contre (M. THOMAS – M. ANDRÉ – Mme LOPEZ – Mme SZEWZYK – M. BURGUIÈRE – Mme BERTRAND)
2023.012	Développement d'un projet photovoltaïque par la Sté EDF RENEUVELABLES	22 pour, 2 contre (Mme LOPEZ – Mme SZEWZYK) et 2 abstentions (M. ANDRÉ – M. FERNANDÈS)

La Maire

Nadège NAZE

